



Plan d'urgence - Plan de Relance de l'économie État d'avancement dans la Loire

Vendredi 29 janvier 2021

1 – Point d'étape du plan d'urgence :

La première réponse économique à la crise a été la mise en place d'un plan d'urgence. Ce plan d'urgence a mobilisé : la DIRECCTE, la DDFIP, l'URSSAF, la Banque de France et BPI France.

Pour la Loire, le plan d'urgence c'est :

- 116 M€ accordés au titre du Fonds de solidarité à 19 399 entreprises
- 467 M€ de reports de charges et de cotisations
- 181 M€ d'activité partielle pour 19 millions d'heures de travail
- 8700 entreprises bénéficiaires des prêts garantis pour l'État (PGE) pour 1,2 Md€ (montant moyen de 147 400€)

DIRECCTE	Dispositif activité partielle (indemnisation)	Échéance	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Nombre d'heures de travail	Montant total accordé
		mars	11 134	67 864	2 958 671	28 519 431 €
		avril	12 409	83 668	7 549 899	74 447 497 €
		mai	11 355	65 402	3 497 047	34 603 050 €
		juin	5 061	26 222	1 284 940	12 181 501 €
		juillet	2 546	12 452	645 685	6 207 901 €
		août	1 583	6 820	280 075	2 554 584 €
		septembre	1 644	8 013	363 082	3 440 141 €
		octobre	3 162	12 534	472 585	4 309 657 €
		novembre	5 177	21 986	1 540 346	12 747 686 €
		décembre	2 843	12 032	736 147	2 653 689 €
		Total				19 328 477
DDFIP	Fonds de solidarité	Nombre demandes	Nombre d'entreprises	Demandes moyennes par entreprise	Montant total accordé	
		61 823	19 399	3,19	116 520 000 €	
	Report de charges	Nombre demandes	Nombre d'accord	Dont remboursement acompte IS ou TS	Montant total accordé	
		2 863	2 596	513	31 777 890 €	
	CC SF	Données consolidées depuis le 15 mars à ce jour	Dossiers reçus		Salariés concernés	
			14		658	
	Chiffre d'affaires	Comparatif 2020 vs 2019 (mois identique)	Dépôt de novembre (relatif à octobre)		Dépôt de décembre (relatif à novembre)	
			-4,61 %		-7,71 %	
	TVA déductible sur immobilisations	Comparatif 2020 vs 2019 (mois identique)	Dépôt de novembre (relatif à octobre)		Dépôt de décembre (relatif à novembre)	
			9,80 %		13,62 %	
BPIFRANCE	Prêt garanti par l'État	Montant pré-accordé		Dont versés	Nombre d'entreprises accompagnée	Montant moyen
		1 200 M€		1 160 M€	8 064	151 500 €

BANQUE DE FRANCE	Médiation du crédit	Données consolidées depuis le 15 mars à ce jour	Dossiers reçus	Salariés concernés	Dossiers non éligibles	Dossiers traités		
			173	2 137	31,0%	113		
			Taux de succès			Montant total accordé		
			44,6%			12 914 000 €		
UR SSAF	Report de cotisations pour les entreprises	Échéance	Non recouvrement	Montant reporté	Montant cumulé			
		15 mars	45,0%	45 125 934 €	257 837 050 €			
		avril	43,0%	69 898 942 €				
		mai	37,4%	52 713 442 €				
		juin	18,0%	27 924 113 €				
		juillet	6,4%	12 290 553 €				
		août	5,4%	9 855 115 €				
		septembre	2,0%	3 193 469 €				
		octobre	2,7%	4 975 714 €				
		novembre	9,5%	16 136 489 €				
	décembre	8,7%	15 723 279 €					
	Report de cotisations pour les travailleurs indépendant	Échéance	Nombre de reports	Montant non prélevé	Montant cumulé			
		mars	6 056	6 578 482 €	178 137 087 €			
		avril	18 021	19 490 554 €				
		mai	20 496	30 739 081 €				
		juin	12 685	13 690 878 €				
		juillet	10 946	13 874 263 €				
		août	17 906	35 455 131 €				
		échéance du 20 octobre	504	972 164 €				
novembre		11 704	39 367 094 €					
décembre		8 218	17 969 440 €					
Total reports						435 974 137 €		

2 – Point d'étape du plan FRANCE RELANCE :

Pour faire face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le Gouvernement a mis en place dès le début de la crise, des [mesures inédites de soutien aux entreprises et aux salariés](#), qui continuent aujourd'hui d'être mobilisables.

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un Plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : **l'écologie, la compétitivité et la cohésion**. Ce Plan de relance propose des mesures concrètes et à destination de tous : particulier, entreprise, collectivité ou administration.

Le plan de relance a été mis en œuvre de manière dynamique dans le département de la Loire, sur les 3 volets

Position du département sur quelques mesures, au plan national :

Transition écologique :

- 2500 dossiers instruits au titre de **MaPrimeRénov**
- 3000 dossiers instruits au titre du versement de bonus écologiques et de primes à la conversion

Compétitivité :

- 11 lauréats pour le versement d'aides aux projets industriels pour une subvention totale de près de 7,4 millions € et 159 à 270 emplois potentiellement créés.
- 36 aides au titre du chèque export et volontariat international en entreprise

Cohésion sociale et territoriale

- 2000 versements d'aide exceptionnelle au titre des contrats d'apprentissage
- 2400 aides à l'embauche, 160 entrées en CIE et PEC

L'actualité du plan de relance se traduit par :

- de nouveaux appels à projet et des prolongations d'appels à projets existants.
- de nouvelles aides pour les entreprises et les collectivités (par exemple le dispositif « mon commerce connecté » prévoyant un chèque numérique pour les entreprises et un soutien pour les collectivités souhaitant mettre en place un e-commerce).
- La poursuite de l'instruction et de l'accompagnement pour les dossiers en cours

Sur le volet agricole :

Le plan de relance comporte un volet d'1,2 Md€ en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Il s'articule autour de trois priorités :

- reconquérir notre souveraineté alimentaire,
- accélérer la transition agro écologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français,
- accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique.

Sur la transformation numérique des collectivités territoriales

Le plan de relance est une occasion d'utiliser le numérique pour que les services publics soient plus accessibles pour les citoyens, au plus près de leurs usages du quotidien, et plus simples. Les collectivités, largement engagées dans des projets de transformation numérique à l'ampleur inédite, sont en première ligne de ce défi.

88 millions d'euros du plan France Relance pour accompagner les collectivités dans la définition et la réalisation de leurs projets de transformation numérique :

- favoriser le développement de services publics numériques locaux inclusifs et responsables,
- renforcer les collaborations entre l'État et les collectivités territoriales en matière de numérique,
- favoriser la mutualisation des énergies et des initiatives
- soutenir la montée en compétence numérique des acteurs locaux.

La mutualisation des initiatives sera accompagnée par les différents guichets et la montée en puissance des structures locales (syndicats numériques...) sera encouragée.

3 – Suivre l'avancement du plan FRANCE RELANCE dans la Loire



Accueil du portail > Plan de relance > Tableau de bord > **Données départementales**

Cartes et données départementales du plan de relance

Pour consulter les données d'un indicateur par département, survoler la carte ou cliquer sur la zone de votre choix.

Sur le site internet du ministère de l'économie et des finances :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance>

Des informations sur le site national : Le point d'entrée principal est le site national planderelance.gouv.fr qui fournit les informations d'actualité sur le lancement des dispositifs, recense les mesures du plan de relance avec les infos utiles (critères d'éligibilité, calendrier, contact...), met à disposition des outils pour s'orienter selon le profil du porteur de projet et la thématique.

Des points d'entrées sont mis en place pour le département de la Loire pour accompagner les porteurs de projets :

- pour les collectivités, les sous-préfets d'arrondissements ou par mail france-relancecollectivités@loire.gouv.fr

- pour les entreprises, la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Lyon Saint-Étienne Roanne via une plateforme internet www.solutions-care.fr et une adresse fonctionnelle francerelance42@solutions-care.fr pour orienter et accompagner les entreprises sur les différents dispositifs du plan de relance.

- pour le secteur agricole, la Chambre d'agriculture se charge de centraliser les projets.